

COMMUNIQUÉ, le 1<sup>er</sup> mai 2009.

Fédération des Associations de Retraités du Québec. ( FARQ )

**La FARQ reçoit les retraités de GM, d'Abitibi-Bowater et des Chantiers Maritimes de Lévis**

**A l'occasion de sa 5e assemblée générale annuelle le 1<sup>er</sup> mai 2009, la Fédération des Associations de Retraités du Québec (FARQ) a fait le point sur la situation des retraités concernant les déficits annoncés dans leurs régimes de retraite. Si les régimes de retraite déficitaire étaient fermés à cause de la faillite de leurs employeurs les rentes des retraités pourraient être réduites et ceux-ci auraient à supporter les déficits même si les rentes dans les régimes de retraite à prestations déterminées étaient garanties.**

**Malgré les engagements fermes des employeurs de garantir le paiement des rentes et la surveillance de la Régie des rentes, plusieurs ont mis à risque la solvabilité des régimes en utilisant les surplus générés par les caisses de retraite au cours des années antérieures et en prenant des congés de cotisation sans garantir la solvabilité des régimes de retraite dont ils avaient la responsabilité.**

**Les gouvernements dans plusieurs cas ont subventionné les entreprises sans s'assurer que celles-ci respecteront leurs engagements envers les retraités. Rappelons que les dettes des employeurs dans les caisses de retraite ne sont pas protégées comme prioritaires lors de faillites comme les salaires et les impôts.**

**« Les rentes pour les retraités font parties de leur rémunération, ils ont confié leurs épargnes à leur employeur, dans le cadre de la loi sur les régimes de retraites et le pire pour eux c'est trop tard pour se reprendre. Une baisse de rente est tragique pour les retraités qui ont contribué toute leur vie pour garder un minimum vitale » a déploré Jacques Beaudoin, président de la FARQ.**

**La FARQ, ses associations membres et ses partenaires appuient ces retraités et demandent au gouvernement du Québec et aux employeurs responsables de s'assurer que tous les moyens seront pris pour respecter les engagements envers les employés maintenant à la retraite et qui représentent une partie importante de la société.**

**La mobilisation de tous les retraités est nécessaire afin d'éviter que ceux-ci soient les victimes et subissent les effets d'une situation économique dont ils ne sont pas responsables.**

**-30-**

**Claude Alarie, porte-parole de la FARQ. 450 462 3958**